



FISM™

Fédération Internationale des Sociétés Magiques
International Federation of Magic Societies

FISM Newsletter

N° 101– Janvier 2022

À tous les Présidents des Sociétés membres de la FISM,
et délégués de l'Assemblée générale de la FISM

Cher Président(e), cher ami(e) en Magie,

RESULTATS DU VOTE

La consultation en ligne, menée du 5 janvier au 21 janvier 2022, s'est avérée à nouveau très réussie : 98 délégués sur un total de 111 ont répondu (88,29%), soit 449 votes sur un total de 486 (92,39%).

Nous sommes heureux de vous informer que la nouvelle société a été admise à une large majorité et nous aimerions vous remercier pour votre collaboration.

Nouvelle société admise	OUI	NON	ABST.	% total des votes exprimés en faveur
1 – TEXAS ASSOCIATION OF MAGICIANS (T.A.O.M) – U.S.A.				
Président de T.A.O.M. : Bronson Chadwick Lettres de soutien : 1) I.B.M. (U.S.A.), 2) S.A.M. (U.S.A.), 3) Canadian Association of Magicians (U.S.A.), 4) Club de magie du Québec (CANADA). L'adhésion de la nouvelle société est approuvée, elle sera représentée à l'Assemblée générale avec 1 voix.	442	5	2	98,88%

Suite à l'acceptation de cette nouvelle société, le total des votes à l'Assemblée générale reste à 486.

RENOUVELLEMENT DES CARTES FISM : elles expirent le 30 juin 2022. Le renouvellement peut être effectué en demandant une carte plastique envoyée par la poste (10 euros par carte) ou une carte virtuelle (PDF) envoyée par e-mail (5 euros par carte). Prix spécial pour commandes groupées.

Cordialement,

Domenico Dante
Président International

